



**HAL**  
open science

## Introduction. Les répertoires d'action répressifs en régime autoritaire

Paul Cormier, Işil Erdiņç

► **To cite this version:**

Paul Cormier, Işil Erdiņç. Introduction. Les répertoires d'action répressifs en régime autoritaire. Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale, 2020, 2 (53), 10.3917/psud.053.0021 . hal-03120514

**HAL Id: hal-03120514**

**<https://hal.science/hal-03120514>**

Submitted on 25 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# INTRODUCTION

## LES RÉPERTOIRES D'ACTION RÉPRESSIFS EN RÉGIME AUTORITAIRE

**Paul Cormier**

Université de Rouen, CUREJ

[paul.cormier14@yahoo.fr](mailto:paul.cormier14@yahoo.fr)

**Işıl Erdinç**

Centre Européen de Sociologie et de Science Politique

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

[isilerdinc2@gmail.com](mailto:isilerdinc2@gmail.com)

### RÉSUMÉ/ABSTRACT

Le but de ce dossier est de croiser deux domaines de recherche en plein renouvellement : d'un côté, l'analyse de la répression politique et de ses acteurs et, de l'autre, la sociologie des régimes autoritaires. Malgré l'abondance de la littérature sur les régimes politiques, le maintien de l'ordre et les mobilisations en contexte autoritaire, le croisement de ces objets de recherche reste négligé. Il s'agit donc de conduire une sociologie au plus près d'un pan entier des pratiques des régimes autoritaires. Après avoir dressé un état de l'art de la littérature sur ces deux questions en esquisant des pistes de croisement, cette introduction propose de prendre appui sur la notion de « répertoire d'action » forgée par Charles Tilly et de la déplacer des protestataires vers les autorités pour analyser les répertoires d'action répressifs en régime autoritaire. Cette notion est en effet à même de rassembler et de donner un cadre commun à l'étude des dispositifs répressifs dans les différents contextes qui constituent les cas d'étude de ce dossier.

*The aim of this issue is to cross two fields of research in full renewal: the analysis of political repression and its actors on the one hand, the sociology of authoritarian regimes on the other. Despite the rich literature on authoritarian regimes, maintaining order in different countries and mobilizations in authoritarian contexts, the intersection of these areas of research remains neglected. It is therefore a question of conducting a sociology as close as possible to a whole range of practices of authoritarian regimes. After having drawn up a state of the art of the literature on repression and authoritarian regimes by sketching out paths of*

*crossover, this introduction proposes to take the notion of the “action repertoire” popularized by Charles Tilly and to move it from protesters to the authorities in order to analyze the repertoires of repressive action in authoritarian regimes. This notion is indeed able to bring together and give a common framework to the study of repressive mechanisms in the different contexts that constitute the case studies of this issue.*

### **MOTS-CLÉS/KEYWORDS**

Répression, régimes autoritaires, répertoire d'action, mouvements sociaux

*Oppression, authoritarian regimes action repertoire, social movements*

Le but de ce dossier est de croiser deux domaines de recherche en plein renouvellement et pourtant trop peu entrelacés dans la littérature : d'un côté, l'analyse de la répression politique et de ses acteurs et, de l'autre, la sociologie des régimes autoritaires. Autrement dit, il s'agit de conduire une sociologie au plus près d'un pan des pratiques des régimes autoritaires insuffisamment investigué.

Si la définition de la violence politique a donné lieu à des débats dans les sciences sociales (Calzolaio, Colombo, Makaremi, 2017 ; Crettiez, Mucchielli, 2010), elle recouvre un ensemble de situations (arrestations, détentions extra-légales, tortures, disparitions forcées, exécutions, tueries, massacres, guerres civiles, radicalisations, opérations de contre-insurrection...) qui peuvent se confondre ou se superposer dans les faits sinon dans l'analyse, et dont la qualification sur le moment comme *a posteriori* est elle-même un enjeu de concurrence politique. Ce dossier réunit des contributions qui tentent d'affiner la lecture en dessinant les contours d'une violence physique et symbolique spécifique et de sa mise en œuvre à savoir la violence d'État, qu'elle soit perpétrée par les forces de sécurité qui en dépendent directement, par des acteurs paraétatiques plus ou moins autonomes (Grajales, 2016) ou par des acteurs non étatiques (Gourisse, 2014) et privés (Hibou, 2011). L'analyse de la violence d'État en contexte autoritaire met ainsi en lumière la porosité des frontières entre ce qui est étatique et ce qui ne l'est pas (Grajales, Le Cour Grandmaison, 2019), tout en ouvrant des pistes de réflexion autour des circulations historiques et géographiques des savoirs et des pratiques répressifs (Foucault, 1975). Elle permet d'inclure dans l'étude les processus de coproduction et de délégation de cette violence d'État aux acteurs privés (Aymes, Gourisse, Massicard, 2014). L'analyse de la question du rapport de l'exercice de la violence à la domination permet enfin de comprendre dans quelle mesure il s'agit d'une

question d'économie politique (Hibou, 2011), notamment en ce qui concerne la sous-traitance du maintien de l'ordre et la privatisation du travail sécuritaire.

Cette violence d'État est le plus souvent subsumée sous le vocable de « répression ». Le terme « répression » constitue un terme générique qui masque plus qu'il ne décrit les pratiques coercitives mises en œuvre par les autorités politiques face aux opposants ou désignées telles. Charles Tilly définit la répression comme « toute action menée par un autre groupe qui augmente le coût de l'action collective pour les protestataires » (Tilly, 1978, p. 100<sup>1</sup>). Toutefois, cette définition s'intéresse davantage aux effets qu'aux modalités concrètes de sa mise œuvre. Elle ne permet pas de comprendre comment les acteurs en charge de conduire la répression, contraints par un univers et des ressources finies, en viennent à choisir tel ou tel mode d'action. Il faut donc, à travers l'étude de cas singuliers, affiner son contenu et son opérationnalisation, qui plus est dans des contextes autoritaires qui ne constituent pas le terrain privilégié des analyses de Tilly.

Pour ce faire, on peut mobiliser un concept développé par Tilly lui-même. Il s'agit de montrer l'intérêt de transposer la notion de « répertoire d'action » (Tilly, 1984) des mobilisations à la répression politique<sup>2</sup> en régime autoritaire. La dernière définition que donne Tilly des répertoires d'action pose qu'« en un temps et en un lieu donné, les gens apprennent un nombre limité de moyens pour se faire entendre et s'y cantonnent le plus souvent. Ces modes d'action évoluent lentement sous l'effet de l'expérience accumulée et des contraintes extérieures. Mais dans le temps court, ces contraintes limitent les choix disponibles pour les contestataires potentiels » (Tilly, 2008, p. 4-5)<sup>3</sup>. Cette définition est transposable en tous points en ce qui concerne les modes d'action répressifs. En effet, à un moment donné et dans un lieu défini, il n'existe qu'une connaissance limitée des performances et des modes d'action auxquels les autorités peuvent avoir recours face à la contestation. Pourtant, Tilly lui-même s'est peu intéressé à la question des répertoires d'action mobilisés par les autorités face aux contestations politiques, y compris dans ses travaux sur l'articulation entre régimes politiques et mobilisations (Tilly, 2006). Sa définition de la répression invite cependant à approfondir cette piste analytique en se rendant attentif aux répertoires comme « panoplies d'actions » (Neveu, 2014, p. 535) déployées en contexte tout en soulignant que l'on ne peut étudier protestation et répression que « relationnellement » (Codaccioni, 2013 ; Combes, Fillieule,

---

<sup>1</sup> Notre traduction.

<sup>2</sup> Didier Bigo avait déjà initié, sans la travailler plus avant, l'idée de « répertoire d'action coercitive » (Bigo, 1994).

<sup>3</sup> Pour une exploration approfondie de la notion de répertoire d'action, voir Fillieule (2010).

2011 ; Della Porta, 2010). Comme dans le cas des répertoires d'action protestataires, les répertoires d'action répressifs constituent un univers de contraintes, « en des lieux et à des moments donnés, les performances se combinent en un nombre limité de types bien définis » (Fillieule, 2010, p. 82) marqués par une grande stabilité (dépendance au sentier) qui produit des définitions largement admises et routinisées des situations de répression. Les acteurs répressifs font preuve d'un certain savoir-faire dans sa mise en œuvre en adoptant des formes de division du travail qui impliquent une expérience, des consultations préalables, l'anticipation des actions des autres et la capacité à mener de front plusieurs actions de manière coordonnée.

Tous les modes d'action répressifs ne sont donc pas disponibles tout le temps et certaines zones d'incertitude demeurent (notamment dans le degré de létalité de certaines interventions). Les répertoires répressifs sont mobilisés sur la base de choix, de calculs et d'anticipations. Enfin, tout comme les répertoires protestataires, les répertoires répressifs circulent (ou non) parfois d'un acteur répressif à un autre, parfois d'un État à un autre (Fillieule, Jobard, 2016). Les innovations dans les répertoires répressifs peuvent être le produit d'une conformation à des pratiques évolutives (moindre tolérance à l'exercice de la violence physique), à des innovations technologiques ou à une évolution des pratiques liées aux interactions avec les protestataires. Plusieurs recherches ont en effet montré que répertoires d'action collective et répertoires répressifs s'ajustent en situation (McAdam, 1983). En effet, dans les interactions entre protestataires et forces de l'ordre « les autorités rendent possible certaines formes de protestation et pas d'autres » (Luders, 2003, p. 40). De plus, à partir d'une recherche sur la Turquie, Ayşen Uysal montre que certains répertoires d'action collective, groupes et organisations sont plus visés par la police que les autres (Uysal, 2006, p. 271). D'un côté, le caractère illégal d'une manifestation n'est pas le seul critère d'intervention policière. De l'autre, il existe une dimension imprévisible et aléatoire de la répression politique.

L'analyse des répertoires répressifs dans les contextes autoritaires permet également de montrer que les usages stratégiques de la notion de sécurité dans les démocraties contemporaines ne peuvent être assimilés à la violence physique et aux pratiques coercitives des situations autoritaires dans lesquelles la peur passe aussi par des menaces physiques, symboliques et psychologiques (Hibou, 2011). En effet, « la violence [qui existe dans les démocraties contemporaines] n'est pas de même nature, elle n'est pas centrale, elle ne partage pas les mêmes caractéristiques, elle n'en prend pas les mêmes formes, elle n'a pas les mêmes

effets, elle ne ressortit pas aux mêmes dynamiques que dans les situations autoritaires. La violence et la peur n'envahissent pas les esprits, elle ne façonne ni les comportements, ni les interprétations. [...] Les frontières entre violence, contrainte, consentement, persuasion et obéissance sont décidément différentes d'une situation à l'autre » (Hibou, 2011, p. 244). Il importe dès lors de distinguer la spécificité des contextes autoritaires en matière de répression.

## **ÉTUDIER UNE DIMENSION DE L'AUTORITARISME « AU CONCRET »**

L'objectif de ce numéro est de nuancer deux types de travaux sur les régimes politiques. En premier lieu, la démarche des contributions de ce numéro est autre que classificatoire (Linz, 2007 ; Zakaria, 1997 ; Diamond, 2002 ; Way, Lewitski, 2011). Une posture de recherche ne partant pas d'une définition classificatoire et essentialiste des régimes politiques permet d'identifier des énigmes sociologiques utiles pour comprendre les logiques sociales, politiques et économiques les plus concrètes de la répression politique. Le but n'est ainsi pas d'identifier les différences entre les usages et les effets du répertoire répressif dans les régimes autoritaires et démocratiques. La deuxième préoccupation de ce numéro concernant les travaux sur les régimes politiques est de nuancer les recherches mettant l'accent sur les convergences et les similitudes entre les régimes autoritaires et démocratiques (Camau, Massardier, 2009 ; Dabène, Geisser, Massardier, 2008). Dans sa critique des travaux qui parlent d'un brouillage des frontières entre les autoritarismes et les démocraties, Hibou note trois points (Hibou, 2011). Premièrement, la thèse de la convergence entre autoritarisme et démocratie confond pratiques autoritaires et autoritarisme, pratiques de domination et domination autoritaire (Hibou, 2011, p. 242). La similitude des dispositifs, l'air de famille entre pratiques, la ressemblance des arguments avancés, la proximité des processus de légitimation mobilisés ne sont évidemment pas synonymes de convergence entre régimes politiques. Deuxièmement, la thèse de la convergence repose sur le constat d'une banalisation de certaines pratiques de domination (Hibou, 2011, p. 243). Le fait que le contrôle, la surveillance et la discipline s'accommodent bien avec l'économie libérale ou néolibérale comme avec l'économie planifiée ou dirigée ne signifie pas qu'il existe une convergence entre situations autoritaires et démocratiques. Le troisième point de différenciation repose sur l'usage de la violence en contexte autoritaire et démocratique. Les situations autoritaires sont singulières de par la mise en œuvre de la répression, par les articulations entre différents

dispositifs, pratiques et logiques et par les manières dont les acteurs se les approprient (Hibou, 2011, p. 244). L'analyse des répertoires d'action répressifs offre par ailleurs un angle pertinent pour celle de la production des politiques publiques, des modes de domination et de la privatisation progressive des organes de sécurité. Ainsi, l'idée serait de contribuer à la sociologie des régimes politiques non pas par l'étude de l'organisation institutionnelle, mais par une sociologie des pratiques répressives.

## **RENOUVELER LES TRAVAUX SUR LA RÉPRESSION POLITIQUE**

Les travaux historiques sur la répression politique se sont portés le plus souvent sur l'histoire des forces de sécurité (pour le cas français, voir Bruneteaux, 1996 ; Deluermoz, 2012 ; Lignereux, 2008) ou sur des épisodes répressifs spécifiques (Dewerpe, 2006 ; Lagoueyte, 2016 ; Lévy-Aksu, 2013 ; Triomphe, 2017 pour des cas récemment documentés). Rares sont les travaux sur les répertoires d'action répressifs en tant que tels, à l'exception d'un ouvrage collectif consacré à l'arrestation (Chauvou-Prétou, 2015). En ce qui concerne la science politique, la littérature a jusqu'à récemment développé « une focale assez étroite de la répression, tant en termes de modalités que d'acteurs » comme le souligne Hélène Combes (Combes, 2009). Plusieurs raisons expliquent ces lacunes. D'abord, la focalisation sur la répression observable en contexte (Della Porta, 1998 ; Fillieule, Della Porta, 2006) a laissé dans l'ombre ses dimensions structurelles et ses effets de moyen et long terme. Ensuite, l'étude de la répression a pendant longtemps principalement pris pour cas d'étude les démocraties occidentales (Davenport, Johnston, Mueller, 2005) ou les régimes dits « totalitaires » (Werth, 2007). L'étude de la répression politique en contexte autoritaire a fait l'objet de renouvellements théoriques importants (Combes, Fillieule, 2011) ces dernières années mais les résultats empiriques restent épars (Boudreau, 2004 ; Uysal, 2005 ; Chang, 2015).

La majorité des travaux prenant en compte la répression portent en réalité sur la nature et sur les effets de la répression sur les groupes protestataires (Taylor, 1989) et guère sur la manière dont celle-ci est pensée et mise en œuvre par les forces de sécurité<sup>4</sup>. Une partie de la littérature s'est intéressée à distinguer les différents modes de répression selon l'usage de la violence physique qu'ils mobilisent. Snyder (1976) distinguait la répression utilisant les articulations violence physique/non-violence et le cadre temporel (préemptif/réactif)

---

<sup>4</sup> Voir par exemple le dossier dirigé par D. Cuadros et D. Rocha (2013). Pour une critique identique, C. Hmed (2015).

d'utilisation de la répression. Dans ses premiers travaux, Tilly (1978) s'intéressait aux actions de l'État qui diminuent ou au contraire accroissent le coût de la mobilisation. S'appuyant sur ces recherches, Ted Gurr (1986, p.°156) a proposé un modèle articulant les caractères violent/non violent (divisé entre menaces et sanctions) et réactif/proactif de la répression. Ces dichotomies analytiques restent très larges et ne parviennent guère à décrire en acte la mise en œuvre de la répression par les autorités. Par ailleurs, elles font de l'usage de la violence physique le caractère central de distinction des méthodes répressives quand la réalité tend à mêler contrainte physique – aux formes variées – et d'autres méthodes (cooptation, délégation...). L'approche développée par Jennifer Earl (2003) qui analyse ce phénomène à partir de trois critères, à savoir son caractère observable ou non, l'identité de ses agents (étatiques/non-gouvernementaux), ainsi que son association (ou non) à la contrainte physique, parvient en partie à complexifier les modèles initiaux.

Par la suite, une bonne part de la littérature de science politique – notamment anglo-saxonne – consacrée à la répression s'est consacrée à la résolution de ce qu'il convient d'appeler le « paradoxe de la répression ». Le débat porte sur la question de savoir si la répression renforce la mobilisation ou non (Rasler, 1996 ; Siegel, 2011). L'analyse en termes de mobilisation des ressources considère que la répression est avant tout dissuasive en ce qu'elle tend à faire décliner celles-ci (Hafez, 2003 ; Brockett, 2005). L'analyse dite du processus politique dont se réclame Tilly est aussi prisonnière de ce prisme qui cherche à déterminer comment la répression diminue/augmente la protestation et inversement (Tilly 2005) sans porter une réelle attention aux modalités de la répression en tant que telle. Dans la continuité des travaux de Tilly, Doug McAdam s'est intéressé aux interactions dynamiques qu'acteurs répressifs et protestataires entretiennent au cours d'une mobilisation (McAdam, 1983). Il parvient ainsi à tenir ensemble les tactiques répressives des autorités et les formes de conflit développées en réponse par les protestataires. Sans parvenir à s'extraire du paradoxe de la répression, Marwan Khawaja a initié un questionnement qui nous rapproche de la démarche de ce dossier à partir de ses recherches sur les territoires palestiniens. Il pose en effet deux questions centrales (Khawaja, 1993, p. 64) : comment distinguer la manière dont chaque forme de répression (couvre-feu, *checkpoint*, arrestations, dispersion, menaces, etc.) affecte les mobilisations ? Est-ce que les variations dans l'intensité de la mise en œuvre de la répression affectent différemment ces mêmes mobilisations ? Par ailleurs, sur le plan méthodologique, Khawaja a souligné la difficulté, non pas de lister les différents répertoires d'action répressifs, mais de les quantifier (hormis les arrestations). En effet, comment quantifier la durée des couvre-feux,



les provocations ou les menaces ? L'approche quantitative de la répression, si elle a ses bénéfices scientifiques, ne saurait suffire à l'appréhender de manière complète.

Afin de sortir de cette impasse analytique que constitue le paradoxe de la répression, Karl Dieter Opp et Wolfgang Roehl (1990) ont suggéré de formuler la question autrement, pour mieux discerner quels sont les effets observés et observables de la répression ; c'est-à-dire en spécifiant et en contextualisant les relations qu'elle entretient avec les acteurs mobilisés et les temporalités. Il s'agit donc moins de donner un caractère univoque et définitif à la répression que de s'intéresser à l'effet de formes spécifiques de répression (criminalisation judiciaire de la contestation politique (Erdoğan, 2018), harcèlement administratif, torture voire cooptation par le régime lui-même). Ces stratégies d'action répressives sont bornées, y compris en régime autoritaire, par une série de contraintes structurelles, dont les répertoires disponibles, délimitant un champ des possibles politiques. Au sein de ces répertoires, la perception qu'ont les acteurs de leurs ressources et les réponses attendues des protestataires et des partenaires du régime jouent également un rôle central (Fillieule, Bennani-Chraïbi, 2003, p. 72). Il s'agit dès lors dans ce dossier de nous situer du côté de la production étatique (et paraétatique) de la répression, de ses acteurs, de ses moyens, de ses savoir-être et faire répressifs, de leurs transformations et de leurs circulations.

Afin de mieux caractériser ces opérations répressives des autorités, nous proposons de reprendre la notion de répertoire d'action et d'en déplacer la focale. Il ne s'agit plus de définir et de détailler les modes d'action des protestataires mais ceux des autorités qui se voient contester et qui déploient des répertoires d'action répressifs pour contraindre les protestataires. La notion de répertoire telle que travaillée par Tilly invite à considérer que les acteurs n'utilisent pas indifféremment une forme d'action, dans la mesure notamment où ils sont contraints par leurs ressources et le contexte. Il importe donc de comprendre selon quelles logiques, en fonction des contextes et de leurs transformations, les dirigeants et les forces de sécurité se tournent vers telle ou telle forme de répression. S'ouvre alors l'analyse des répertoires d'action répressive aux caractéristiques variables, mais qu'il faut penser sous la forme d'un « continuum » (Deshayes et Mahé dans ce numéro) : visibles ou cachés, physiques ou symboliques, directs ou indirects, ponctuels ou durables, continus ou discontinus, sélectifs ou indiscriminés, préventifs ou réactifs, localisés (socialement et géographiquement) ou généralisés mais également genrés. Il s'agit de s'intéresser à quatre dimensions de la répression en contexte autoritaire : l'identité des agents répressifs, la mise

œuvre de l'action répressive, l'économie politique de la répression et, sur le plan méthodologique, le caractère observable et documentable de la répression.

## **LES ACTEURS DE LA RÉPRESSION POLITIQUE**

Il importe de se saisir de la question des répertoires d'action répressive sans présupposer ni leur homogénéité (géographique et historique) ni la nécessaire « réussite » des acteurs qui les mobilisent. En effet, ils sont fortement corrélés aux agents qui les mettent en œuvre. La structure des forces de sécurité (police, armée, milices...), leur histoire mais aussi parfois la personnalité et la trajectoire des agents qui en ont individuellement ou collectivement la charge sont à prendre en compte (Dewerpe, 2006) pour saisir avec finesse la répression politique. La répression peut en effet être affectée par les rapports de force entre institutions dans le champ sécuritaire sinon dans le champ du pouvoir de manière plus large. Mais elle peut également, comme le démontrent Anne-Laure Mahé et Clément Deshayes à partir du cas soudanais, s'avérer perméable aux hiérarchies sociales qui régissent les interactions sociales en dehors des espaces spécialisés où est exercé l'acte répressif. On peut dégager deux niveaux de variations des pratiques répressives. Tout d'abord, d'une administration à l'autre, les techniques mobilisées par les agents peuvent être très variables selon la catégorie d'usagers à laquelle elles s'appliquent. Ensuite, au sein d'un même univers bureaucratique, la mise en œuvre de la répression peut prendre des sens très différents selon les configurations professionnelles et selon les hiérarchies sociales qui sont à l'œuvre dans l'imaginaire des agents. Pour finir, ces variations dans les pratiques répressives doivent être contextualisées et réinscrites dans chaque configuration institutionnelle. Les dispositions sociales des agents, les instructions plus ou moins formalisées qu'ils reçoivent, et les outils dont ils disposent interagissent avec les ressources et les possibilités de recours mobilisables par ceux qui doivent s'y soumettre comme le souligne Tatyana Shukan à partir de l'étude de l'encadrement des protestations de rue dans la Russie poutinienne.

Ainsi, la création de nouvelles unités, l'abandon du maintien de l'ordre à une police spécialisée plutôt qu'à l'armée (ou l'inverse suivant les circonstances), les changements à la tête de l'État ou à la tête des ministères de l'Intérieur et de la Défense peuvent affecter la mise en œuvre de la répression temporairement ou durablement, localement ou à l'échelle nationale. Il convient ensuite d'appréhender les acteurs de la répression politique de manière large (chef de l'État, ministres des postes régaliens, auxiliaires des forces de sécurité à l'échelle locale) et de ne pas se concentrer uniquement sur les membres des forces de sécurité.

Des travaux ont en effet établi l'importance des groupes paraétatiques (Bozarslan, 1999 ; Gourisse, 2014) sinon des groupes criminels dans la mise en œuvre de la répression des dissidents politiques dans des contextes autoritaires (Briquet, Favarel-Garrigues, 2008 ; Favarel-Garrigues, Gayer, 2016) dans le but d'épargner au pouvoir une trop grande visibilité de ses agents. Dans le prolongement de ces recherches, Lola Guyot montre comment les Tigres tamouls, qui revendiquent l'idée d'être un État en devenir, mobilisent des répertoires répressifs empruntés à l'État dont ils prétendent faire sécession et tendent à exporter ces méthodes dans la diaspora tamoule. D'autres recherches sur la répression politique, ici prolongées par l'article de Farah Ramzy sur les campus égyptiens, montrent qu'un autre type d'acteurs qui contribue à la répression politique comprend les acteurs privés (Hibou, 1999), la société civile (Erdinç, 2018) et « les citoyens ordinaires » (Bora, 2008 ; Massicard, 2019). Comme le montre Cléa Pineau à partir du cas turc, il est en effet crucial d'appréhender l'ensemble de l'archipel des acteurs investis temporairement ou durablement, localement ou nationalement dans la répression afin de mieux décrire et analyser la mise en œuvre de la répression.

### **LA MISE ŒUVRE DE L'ACTION RÉPRESSIVE**

La mobilisation de la notion de « répertoire d'action répressif » invite à se plonger dans la mise en œuvre concrète de la répression. Autrement dit, comment sont « choisies » et pratiquées les méthodes visant à limiter l'expression des contestataires dans un régime autoritaire ? Celles-ci sont à replacer dans le cadre plus large des techniques de gouvernement et dans une économie de la domination (Hibou, 2006) dans laquelle elle est constamment réévaluée et articulée à d'autres types de pratiques qui ont pour objet de décourager, d'encadrer ou de canaliser la protestation. Afin de rendre compte de manière précise de la mise en œuvre des répertoires d'action répressifs, il importe de tenir compte des contextes qui peuvent faciliter ou au contraire restreindre sinon empêcher la possibilité d'employer telle ou telle technique répressive pour des raisons techniques ou politiques (internationales, internes voire situationnelles) pour ne prendre que quelques exemples. L'article de Tatyana Shukan illustre cette dimension dans la gestion des manifestations moscovites sur une décennie. La position sociale des acteurs répressifs et celles acteurs réprimés constitue une autre dimension dont il s'agit de tenir compte comme le soulignent Anne-Laure Mahé et Clément Deshayes à partir du cas soudanais. Il faut par ailleurs tenir compte des variations locales dans la mise en œuvre de la répression qu'il s'agisse des différences de moyens d'une zone à l'autre ou de la

manière dont certaines régions du territoire peuvent être investies par l'État et faciliter un usage massif ou au contraire restreint de la répression (Kurdistan turc, Tchétchénie, Darfour...).

De plus, il faut, pour chaque répertoire, considérer les appropriations/adaptations en tenant compte de l'antériorité dans l'usage de certaines formes répressives qui les rendent pensables et mobilisables en tant que savoir-faire (Cormier, 2018). Les répertoires répressifs peuvent fort bien rester longtemps insensibles à l'évolution des conditions structurelles, suggérant ainsi que pour chaque groupe existent des temporalités propres et des degrés variables de plasticité/perméabilité au changement. Comme le souligne Tilly, les répertoires d'action sont relativement stables et, en matière de répression, pourraient constituer ce qu'il convient d'appeler une « culture répressive »<sup>5</sup> au sein des régimes autoritaires. Ils n'évoluent qu'en fonction de cycles longs. Les changements de stratégie s'inscrivent quant à eux dans une temporalité plus courte, déterminée par l'échange de coups. Farah Ramzy souligne bien cette articulation à partir de l'étude des mobilisations sur les campus égyptiens qui articule profondeur historique de la surveillance et adaptation continue des répertoires répressifs. Il importe également de réfléchir aux circulations internationales des répertoires d'action répressifs à travers les échanges entre forces de sécurité (Robin, 2004) (formations, ventes de matériels...), suite à des emprunts réappropriés localement ou des logiques d'implantation à certains groupes à l'étranger (Lola Guyot dans ce numéro). Enfin, se pose la question des moyens techniques et technologiques à disposition des acteurs de la répression et de leur évolution.

## **ÉCONOMIE POLITIQUE DE LA RÉPRESSION**

Il ressort des enquêtes menées par les chercheur.e.s qui ont contribué à ce numéro que les répertoires répressifs se transforment sous l'effet des logiques néolibérales. L'implantation des entreprises de sécurité privées dans la protection des établissements publics, comme dans les universités égyptiennes étudiées par Farah Ramzy, et le recours de plus en plus souvent aux agents de sécurité privée dans le maintien de l'ordre montrent les mécanismes par lesquels les logiques néolibérales influencent le travail de domination. On ne peut pas focaliser l'analyse du néolibéralisme comme technologie de pouvoir uniquement sur ses

---

<sup>5</sup> Au sens que Ann Swidler (1986) donne à cette expression, « c'est-à-dire les croyances, les pratiques rituelles, les schémas narratifs et visions du monde ; autant de formes symboliques qui informent les stratégies d'action et peuvent se concevoir métaphoriquement comme une 'boîte à outils' » (p. 273). Le poids des cultures ne signifie pas l'intangibilité des références mais contribue plutôt à délimiter un cadre et à définir des ressources propres.

dimensions sécuritaires et sur ses rationalités strictement politiques : « la domination s'exerce au travers de rouages et de pratiques économiques qui ont aussi des logiques et des rationalités propres » (Hibou, 2011, p. 246). Ainsi, il convient d'étudier les pratiques effectives du néolibéralisme, notamment par la réintroduction des rationalités économiques dans le travail de la domination et de la répression politique. Par ailleurs, les contributions de ce numéro mettent l'accent sur les effets de la privatisation de la sécurité et des politiques économiques néolibérales sur les modalités de la discipline, de l'adhésion, de la contrainte et de la répression. Elles analysent les formes de domination inhérentes au néolibéralisme dans leur diversité et leurs modes de fonctionnement propres. On trouve cette logique à l'œuvre dans la Turquie de l'AKP étudiée par Cléa Pineau.

### **LE CARACTÈRE OBSERVABLE ET DOCUMENTABLE DE LA RÉPRESSION**

Ce dossier est également l'occasion de se questionner sur les méthodes pour étudier ces répertoires d'action répressifs et, plus généralement, l'action répressive des régimes autoritaires. Quelles sources peut-on mobiliser pour en rendre compte (presse, archives, témoignages...) ? Quelles méthodes peut-on employer ? Comment travailler sur les organes de sécurité au sein d'États dont les archives sont difficilement accessibles et dont les agents ne sont guère enclins à communiquer sur la gestion des contestations politiques – *a fortiori* lorsque celles-ci sont réprimées en dehors de tout cadre légal ? Ou, tout au contraire, comment travailler sur les discours de légitimation de l'utilisation de la coercition à l'égard des contestataires ? Ces questions, qui renvoient à des questionnements généraux des sciences sociales sont au cœur de la démarche des contributeurs et contributrices de ce dossier. Certain.e.s ont travaillé à partir d'observations ethnographiques (Tatyana Shukan, Farah Ramzy), d'autres s'appuient sur des entretiens (Lola Guyot, Cléa Pineau, Anne-Laure Mahé et Clément Deshayes) en croisant ces données avec la documentation disponible (presse d'opposition, ouvrages historiques).

Issu des travaux de jeunes chercheur.e.s, ce dossier interroge les répertoires répressifs en contexte autoritaire tout en valorisant de recherches récentes menées sur des terrains variés. En étudiant les moyens et les méthodes pour en rendre compte, les contributions réunies ici partagent ainsi le même souci de coller au plus près de la mise en œuvre des répertoires d'action répressifs. L'histoire, les référents et les pratiques propres à chacun de ces régimes et de leurs organes de sécurité ne se laissent pas réduire à une simple boîte à outils partout et toujours disponible et mobilisée aveuglément par tous les acteurs impliqués dans la répression

des contestations politiques. Au contraire, la disponibilité des répertoires, les ressources et compétences nécessaires à leur mise en œuvre viennent structurer le champ des possibles des acteurs. En prêtant attention aux logiques qui président à la mise en œuvre de ces répertoires d'action répressifs, les articles de ce dossier entendent souligner les impensés des approches faisant de la répression une boîte noire. Ils entendent rappeler l'importance du façonnage historique et institutionnel de la répression et des formes de violence qu'elle produit en développant une approche soulignant les limites d'un intentionnalisme qui réduit son usage à des motivations – pour ne pas dire à des réflexes – sinon à des cultures ou à des imaginaires autoritaires qui continuent d'informer bien des discours politiques et des travaux de sciences sociales sur les formes de la répression politique.

## RÉFÉRENCES/REFERENCES

- Bigo D. (1994), « Disparitions, coercition et violence symbolique », *Cultures & Conflits*, n° 13-14.
- Bora T. (2008), *Türkiye'nin Linç Rejimi*, [Le régime de lynchage de la Turquie] Istanbul, İletişim.
- Boudreau V. (2004), *Resisting Dictatorship. Repression and Protest in Southeast Asia*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Bozarslan H. (1999), « Le phénomène milicien : une composante de la violence politique en Turquie des années 70 », *Turcica*, n° 31, p. 185-244.
- Briquet J.-L., Favarel-Garrigues G. (dir.) (2008), *Milieus criminels et pouvoir politique. Les ressorts illicites de l'État*, Paris, Karthala.
- Brockett C. (2005), *Political Movements and Violence in Central America*, New York, Cambridge University Press.
- Bruneteaux P. (1996), *Maintenir l'ordre*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Calzolaio C., Colombo P., Makaremi C. (2016), « Ethnographies politiques de la violence », *Cultures & Conflits*, n° 103-104.
- Camau M., Massardier G. (dir.) (2009), *Démocraties et autoritarismes. Fragmentation et hybridation des régimes*, Paris, Karthala.
- Chang P. Y. (2015), *Protest Dialectics: State Repression and South Korea's Democracy Movement, 1970-1979*, Stanford, Stanford University Press.
- Chauvou F., Pretou P. (dir.) (2015), *L'arrestation. Interpellations, prises de corps et captures depuis le Moyen-âge*, Rennes, Presses Universitaires Rennes.
- Codaccioni V. (2013), *Punir les opposants. PCF et procès politiques (1947-1962)*, Paris, CNRS Éditions.
- Combes H. (2009), « Répression », in Fillieule O., Mathieu L., Pechu C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 462-468.
- Combes H., Fillieule O. (2011), « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 6, p. 1 047-1 072.
- Cormier P. (2018), "Repressive Continuities: The Circulation of Repressive Repertoires in Turkey from the Military Regimes to the AKP Government", *Platform for Peace and Justice*, en ligne, 20 mars 2018, URL : <http://www.platformpj.org/3067-2/>.

- Cuadros D., Rocha D. (2013), « Militantisme et répression », *Cultures & Conflits*, n° 89.
- Dabène O., Geisser V., Massardier G. (dir.) (2008), *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte.
- Davenport C., Johnston H., Mueller C. (eds.) (2005), *Repression and Mobilization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Deluermoz Q. (2012), *Policiers dans la ville. La construction d'un ordre public à Paris (1854-1914)*, Paris, Éditions de la Sorbonne.
- Dewerpe A. (2006), *Charonne 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard.
- Diamond L. (2002), "Thinking About Hybrid Regimes", *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 2, p. 21-35.
- Earl J. (2003), "Tanks, Tear Gas, and Taxes: Toward a Theory of Movement Repression", *Sociological Theory*, vol. 21, n° 1, p. 44-68.
- Erdinç I. (2018), *Syndicats et politique en Turquie. Les ressorts sociaux du pouvoir de l'AKP (2002-2015)*, Paris, Dalloz.
- Favarel-Garrigues G., Gayer L. (2016), « Violier la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débats », *Politix*, n° 115, p. 7-33.
- Filleule O. (2010), « La police des foules », in Crettiez X. et Mucchielli L. (dir.), *Les violences politiques en Europe*, Paris, La Découverte, p. 213-228.
- Fillieule O., Bennani-Chraïbi M. (2003), « Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore... », in Fillieule O., Bennani-Chraïbi M., (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 43-126.
- Fillieule O., Della Porta D. (dir.) (2006), *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Fillieule O. (2010), « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », in Agrikoliansky, É., Sommier, I., Fillieule, O. (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 77-99.
- Fillieule O., Jobard F. (2016), « Un splendide isolement. Les politiques françaises du maintien de l'ordre », *La vie des idées*, en ligne, consulté le 09/04/2020, URL : <https://laviedesidees.fr/Un-splendide-isolement.html>.
- Foucault M. (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.



- Gourisse B. (2014), *La violence politique en Turquie. L'État en jeu (1975-1980)*, Paris, Karthala.
- Grajales J. (2016), *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, Paris, Karthala.
- Grajales J., Le Cour Grandmaison R. (dir.) (2019), *L'État malgré tout. Produire l'autorité dans la violence*, Paris, Karthala.
- Hafez M. (2003), *Why Muslims Rebel. Repression and Resistance in the Islamic World*, Boulder, Lynne Rienner Publishers.
- Hermet G. (1985), « L'autoritarisme », in Grawitz M., Leca J. (dir.), *Traité de science politique*, tome 2, Paris, Presses Universitaires de France.
- Hibou B. (2006), *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte.
- Hibou B. (2011), *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte.
- Hmed C. (2015), « Répression d'État et situation révolutionnaire en Tunisie (2010-2011) », *Vingtième Siècle*, n° 128, p. 77-90.
- Khawaja M. (1993), "Repression and Popular Collective Action: Evidence From the West Bank", *Sociological Forum*, vol. 8, n° 1, p. 47-71.
- Lagoueyte P. (2016), *Le coup d'État du 2 décembre 1851*, Paris, CNRS Éditions.
- Lévy-Aksu N. (2013), *Ordre et désordres dans l'Istanbul ottomane (1879-1909)*, Paris, Karthala.
- Lignereux A. (2008), *La France rébellionnaire. Les résistances à la gendarmerie (1800-1859)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Linz J. J. (2007), *Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris, Armand Colin.
- Lucan A. W., Levitsky S. (2010), *Competitive Authoritarianism. Hybrid Regimes after the Cold War*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Luders J. (2003), "Countermovements, the State and the Intensity of Racial Contention in the American South", in Goldstone J. (ed.), *States, Parties and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 27-44.
- Massicard E. (2019), « Quand les civils maintiennent l'ordre. Configurations vigilantes à Istanbul », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 145, p. 229-256.
- McAdam D. (1983), "Tactical Innovation and the Pace of Insurgency", *American Sociological Review*, vol. 48, n° 6, p. 735-754.

- Neveu E. (2014), « Répertoires d'action des mobilisations », in Cohen A., Lacroix B., Riutort P. (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte.
- Opp K. D., Roehl W. (1990), "Repression, Micromobilization, and Political Protest", *Social Forces*, vol. 69, n° 2, p. 521-547.
- Rasler K. (1996), "Concessions, Repression, and Political Protest in the Iranian Revolution", *American Sociological Review*, vol. 61, n° 1, p. 132-152.
- Robin M.-M. (2004), *Escadrons de la mort, l'école française*, Paris, La Découverte.
- Siegel D. A. (2011), "When Does Repression Work? Collective Action in Social Networks", *The Journal of Politics*, vol. 73, n°4, p. 993-1010.
- Swidler A. (1986), "Culture in Action: Symbols and Strategies", *American Sociological Review*, vol. 51, n° 2, p. 273-286.
- Taylor V. (1989), "Social Movement Continuity: The Women's Movement in Abeyance", *American Sociological Review*, vol. 54, n° 5, p. 761-775.
- Tilly C., (1978), *From Mobilization to Revolution*, MA, Addison-Wesley Publishing Company.
- Tilly C. (1984), « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle*, n° 4, p. 89-108.
- Tilly C. (2005), "Repression, Mobilization, and Explanation", in Davenport C., Johnston H., Mueller C. (eds.), *Repression and Mobilization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 211-226.
- Tilly C. (2006), *Regimes and Repertoires*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Tilly C. (2008), *Contentious Performances*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Triomphe P. (2017), *1815. La Terreur blanche*, Toulouse, Privat.
- Uysal A. (2005), *Le répertoire d'action de la politique dans la rue : les actions protestataires et leur gestion étatique en Turquie dans les années 1990*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Uysal A. (2006), « Maintien de l'ordre et répression policière en Turquie », in Filleule, O., Della Porta D. (dir.), *Police et manifestants*, Paris, Presses Sciences Po, p. 257-278.
- Veyne P. (1971), *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris, Le Seuil.
- Way L. A., Lewitsky S. (2015), "The Myth of Democratic Recession", *Journal of Democracy*, vol. 26, p. 45-58.
- Werth N. (2007), *La terreur et le désarroi. Staline et son système*, Paris, Perrin.
- Zakaria F. (1997), "The Rise of Illiberal Democracy", *Foreign Affairs*, vol. 76, n° 6, p. 22-42.